

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle, tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le lundi 4 avril Deux Mille Onze (2011) à vingt heures (20h00), et à laquelle sont présents les conseillères : Jeannine Bastille et Maryse Lizotte ainsi que les conseillers : Louis-Georges Simard et Benoît Lizotte, sous la présidence de la mairesse Élisabeth Hudon, formant quorum.

Est absente : Mme Marie-Ève Michaud, conseillère.

1. Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Élisabeth Hudon, ouvre la séance à vingt heures (20h00) par les salutations d'usage. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

11-04-001

IL EST PROPOSÉ par Mme Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit accepté.

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2011

ATTENDU QUE tous les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2011 quarante-huit heures avant la tenue de la présente, et qu'il a été expédié conformément au Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, la mairesse, Mme Élisabeth Hudon est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des correctifs à apporter à ce procès-verbal.

Aucune modification n'est signalée par les membres du Conseil; alors

11-04-002

IL EST PROPOSÉ par Mme Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2011 soit accepté tel quel.

ADOPTÉE

4. Suivis au procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2011

- Au point 13 : la subvention de 12,000\$ a été reçue.

5. Période de questions

Aucune question concernant le procès-verbal du 10 mars 2011.

6. Congé de maladie pour Marie-Ève Michaud

Mme Élisabeth Hudon mentionne que le conseil a reçu un avis médical de Mme Michaud qui demande un congé de maladie et une suspension de sa rémunération en tant que conseillère pour le mois d'avril 2011.

11-04-003

IL EST PROPOSÉ par Benoît Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la demande de Mme Michaud soit acceptée.

ADOPTÉE

7. Approbation des travaux en cours d'eau et demande d'acte de répartition

M. Louis-Georges Simard explique les travaux en cours d'eau prévus pour 2011 sur la branche Dionne du cours d'eau Petit Ruisseau et sur la branche Vaillancourt du cours d'eau Deschênes. Le coût estimé total pour ces deux travaux s'élève à 8 911\$. La MRC demande l'approbation du conseil pour effectuer ces travaux.

11-04-004

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE les travaux ci-haut mentionnés soient approuvés et que la MRC soit mandaté pour réaliser l'acte de répartition selon celui établi par la commission d'aménagement et tel que proposé par la MRC.

ADOPTÉE

8. Avis de motion pour le Règlement sur la collecte des matières résiduelles

Benoît Lizotte donne un avis de motion de la présentation pour adoption, lors d'une séance subséquente, d'un nouveau Règlement sur la collecte des matières résiduelles.

9. Entente 2011 pour la vidange des fosses septiques

Louis-Georges Simard et Adam Ménard ont rencontré M. Alain Benoît afin de formuler une entente pour la vidange d'environ 85 fosses septiques durant l'été 2011. M. Alain Benoît a accepté de tarifer au même prix que l'an passé c'est-à-dire 150\$ plus taxes par fosse.

11-04-005

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'entente soit acceptée et que Adam Ménard soit autorisé à signer le contrat avec Camionnage Alain Benoît.

ADOPTÉE

10. Table d'harmonisation des aînés

Mme Jeannine Bastille explique la mission de la Table d'harmonisation des aînés. On y retrouve notamment l'amélioration des loisirs et le transport des aînés. La Table est composée d'un représentant par résidence et d'un représentant pour chacun des comités locaux. Son mandat est de gérer le budget et de faire des recommandations. Il y a eu 4 rencontres jusqu'à maintenant et les aînés y ont participé. Mme Jeannine Bastille mentionne que l'URLS (Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent) a proposé une entente avec la Municipalité en vertu de laquelle elle accompagnera la Table avec un soutien financier de 5 000\$ et un soutien technique. Dans cette entente, la Municipalité s'engage à rendre disponible gratuitement ses locaux et à promouvoir les activités de la Table.

11. Entente avec l'URLS

11-04-006

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'entente proposé par l'URLS tel que stipulé au point 10 ci-dessus soit signée par le directeur général, M. Adam Ménard, et par la mairesse, Mme Élisabeth Hudon.

ADOPTÉE

12. Subvention pour le Club de l'Âge d'Or

Mme Élisabeth Hudon explique qu'une subvention de 8 900\$ a été accordée au Club de l'Âge d'Or pour l'amélioration de leur local. Les travaux devraient débiter dans les prochaines semaines.

13. Lettre du MAMROT et embauche d'une firme d'avocat

M. Louis-Georges Simard explique la vérification du MAMROT concernant deux octrois de contrat pour le projet d'installation du réseau d'aqueduc. Selon les prétentions du service de vérification du MAMROT, les contrats de LVM Technisol et Patrimoine Experts auraient été accordés sans respecter le Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels. À défaut d'un avis juridique confirmant la légalité du processus d'adjudication de ces deux contrats, une réduction de 172 215,34\$ des coûts admissibles à l'aide financière pourront être appliquées.

11-04-007

IL EST PROPOSÉ par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE les services de la firme Moreau Avocats au tarif de 200\$/heure avec un maximum de 7 500\$ plus taxes soient retenus pour étudier le dossier et donner leur avis juridique.

ADOPTÉE

14. Accueil pour Heidi Levasseur

Adam Ménard explique la demande de Heidi Levasseur. Elle va parcourir à la nage le Fleuve St-Laurent de Québec à Matane entre le 19 juillet et le 5 août 2011. Elle demande l'implication de la Municipalité afin de lui organiser un accueil lors de son passage à Rivière-Ouelle.

11-04-008

IL EST PROPOSÉ par Benoît Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité organise un accueil pour Heidi Levasseur au moment de son passage à Rivière-Ouelle qui devrait avoir lieu le 24 juillet selon son calendrier.

ADOPTÉE

15. Journée de concertation sur les risques côtiers

Mme Élisabeth Hudon explique l'événement qui a pour but de regrouper les intervenants du milieu et discuter sur les solutions aux problèmes liés aux risques côtiers. L'événement a été organisé par Alexandre Gaudreau, l'agent de développement. Le Ministère de la Sécurité Publique sera présent à cette journée pour expliquer le fonctionnement au niveau des réclamations.

16. Date du scrutin et mises en candidature

Le président d'élection, M. Adam Ménard, annonce la date du scrutin au 29 mai 2011, pour l'élection partielle du siège #6 vacant depuis la démission de Mme Sonia Charest. La période en vigueur pour les mises en candidature est du 15 au 29 avril 2011. Le formulaire de mise en candidature est disponible au bureau municipal.

17. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO-ENVIROLAB	161.77 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	238.44 \$
CAILLOUETTE ÉLECTRIQUE	131.59 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	134.29 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	772.98 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAM.-RDL	750.00 \$
DENEIGEMENT GINETTE BOUCHER	5 275.00 \$
VOTRE DOCTEUR ÉLECTRIQUE	116.45 \$
ECO-L'EAU	5 860.91 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUE LD	88.20 \$
FERME JASLYN ENR.	568.58 \$
FILTRUM CONSTRUCTION	803.17 \$
FONDS INFORMATION FONCIÈRE	18.00 \$
GARON, LÉVESQUE, GAGNON	390.81 \$
GROUPE DYNACO	77.72 \$
JOHN MEUNIER INC.	1 406.44 \$
KEMIRA WATER SOLUTIONS	4 629.83 \$
LES EMBALLAGES L. BOUCHER	108.91 \$
L.P. TANGUAY LTÉE	(56.96) \$
MARCHE DE LA RIVIERE-OUELLE	35.40 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	47 536.80 \$
PG GOVERN QC INC.	5 350.28 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	91.49 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	4 515.00 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	234.00 \$
SEAO MEDIAS TRANSCONTINENTAL	(56.44) \$
SERVICES SANITAIRES ROY	318.99 \$
THIBAULT GM	206.43 \$
TRANS-APTE INC.	2 947.00 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	24 468.65 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1 666.86 \$
TOTAL:	108 790.59 \$

11-04-009

IL EST PROPOSÉ par Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée.

ADOPTÉE

18. Période de questions

- Un ancien propriétaire demande pourquoi il a reçu un compte de taxe pour une propriété qui ne lui appartient plus. Maryse Lizotte explique que la mise à jour du rôle de l'évaluation n'avait pas encore été reçue au moment de la production des avis d'évaluation pour l'année 2011. Il peut donc ignorer l'avis qu'il a reçu.
- Un résident demande quels sont les objectifs à court terme en ce qui concerne les travaux de réfection sur le chemin de la Pointe. Louis-Georges Simard explique que des travaux d'asphaltage sur une distance d'un kilomètre sont prévus avant le 15 juin 2011. Une décision finale sera prise lors de la séance publique du début mai.
- Des négociations sont en cours concernant le prolongement du chemin Bois-Hébert. La Municipalité a offert de payer 50% du coût pour la mise en place d'une glissière de sécurité si le chemin rencontre les normes établies.
- On demande de refaire la barre jaune dans la côte du quai.
- Un résident demande des explications concernant le montant de 88 714.90\$ payé à la Financière Banque Nationale. Louis-Georges Simard explique que c'est un remboursement du capital + intérêts d'un prêt renouvelable au terme de 5 ans et au taux garanti 5 ans.
- La Ferme Martinoise demande une extension du réseau d'aqueduc. Une rencontre est prévue à cet effet.
- On demande des détails concernant le transport des déchets radioactifs. Maryse Lizotte explique que la MRC a donné le pouvoir aux municipalités. La Municipalité de Rivière-Ouelle a déjà passé une résolution à cet effet.
- On demande des détails concernant l'exploitation des gaz de schistes. Élisabeth Hudon explique que la Municipalité est d'accord avec la proposition de la FQM. Si un tel projet a lieu, il doit respecter les conditions de la FQM. Il y a une demande pour un moratoire dans la région. Maryse Hénault-Tessier de la MRC est au courant du dossier.
- On demande des détails sur le plan de développement. Élisabeth Hudon explique que l'adoption du plan est prévue bientôt.
- On demande si le MAMROT soumettra un rapport détaillé de vérification. Louis-Georges Simard mentionne que la Municipalité a seulement reçu une lettre concernant les deux octrois de contrat en litige. Il n'y a aucun rapport.

19. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est fixée au **mardi 26 avril 2011 à dix-neuf heures (19h00)**

20. Prochaine séance publique

La prochaine séance publique aura lieu le **lundi 2 mai 2011 à vingt heures (20h00)**

21. Levée de l'assemblée**11-04-010**

IL EST PROPOSÉ par Benoît Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Élisabeth Hudon, mairesse

Adam Ménard, secrétaire de l'assemblée